ANALYSE, BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ENQUÊTE ORGANISATION DES EXAMENS REALISEE AUPRÈS DES ENSEIGNANTS DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES PRIVES

312 personnes ont répondu à cette enquête, ce qui permet d'avoir des données suffisamment significatives.
Un groupe de travail issu du Cnea s'est réuni le mercredi 19 octobre. Les résultats de cette enquête ont pu nourrir les interventions Fep-CFDT.

1 . Toutes épreuves confondues (y compris surveillance et aide humaine), combien de convocations avez-vu reçues pour les examens 2022 ?
312 réponses

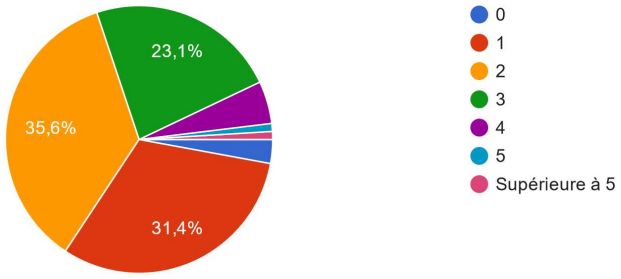

Près de 70 % des répondants ont reçu 1 à 2 convocations. Nous notons tout de même que 10 % des répondants ont reçu 4, 5 ou plus de 5 convocations.

2 . Sur l'ensemble de ces convocations vous avez été mobilisé ?
303 réponses

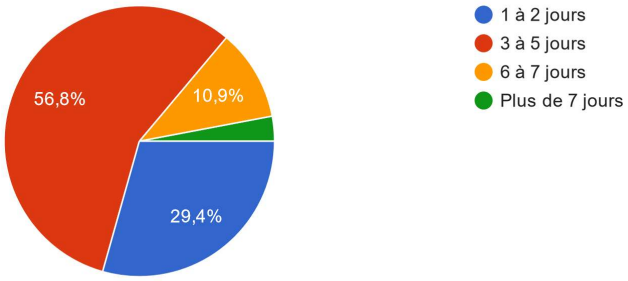

Près de 70 % des répondants se retrouvent mobiliser entre 3 et 7 jours pour ces examens.

3 . Ce nombre de convocations et de jours mobilisés, vous le trouvez :

303 réponses

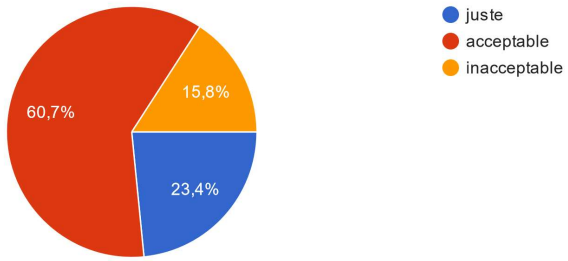

Globalement 8 répondants sur 10 considèrent que cette mobilisation est juste ou acceptable.

4 . Habituellement, en moyenne sur ces 5 dernières années, vous avez été convoqué :

308 réponses

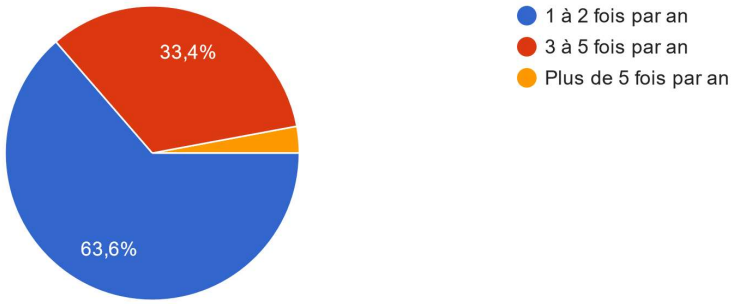

Ces réponses peuvent être mises en lien avec la première question pour indiquer que globalement pour les 5 années écoulées, le nombre de convocations se situe entre 1 et 5 fois par an.

5 . Pour l'ensemble des convocations 2022, quelle a été la distance kilométrique totale parcourue :

305 réponses

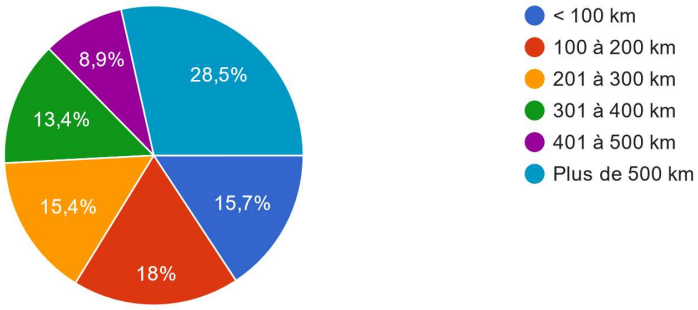

Pour la moitié des répondants, il a fallu faire plus de 300 km pour se déplacer sur ces lieux de correction, avec tout de même près de 30 % qui ont dû faire plus de 500 km.

6 . Ces distances parcourues pour exercer ces missions, vous les trouvez :

300 réponses

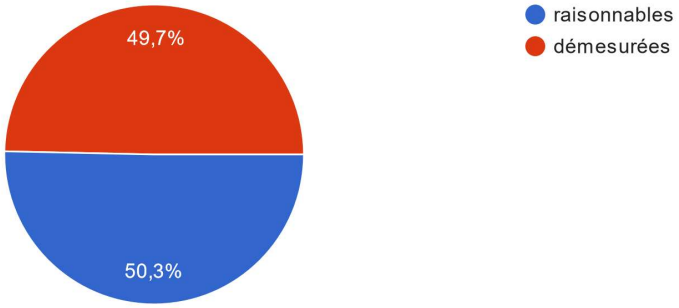

Ce temps de déplacement pose problème pour près de la moitié des répondants.

7 . Ces 5 dernières années, estimez-vous que le nombre de kilomètres parcourus pour vos convocations est :

303 réponses

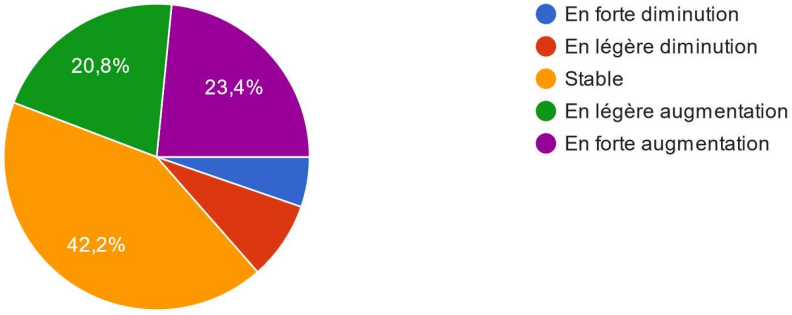

Nous constatons que pour 44 % d'entre eux, les enseignants jugent être davantage sollicités.

8.1 . Si vous avez été convoqué pour des oraux ou des corrections, les convocations étaient-elles en rapport avec les modules que vous enseignez ?

281 réponses

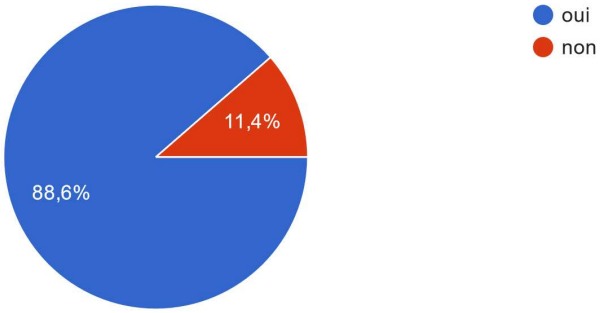

Pas de sujet pour cette question, globalement, les enseignants sont convoqués en fonction de leurs compétences et des modules enseignés.

8.2 . Si vous avez répondu "NON", avez-vous demandé à votre chef d'établissement de faire annuler la convocation ?

38 réponses

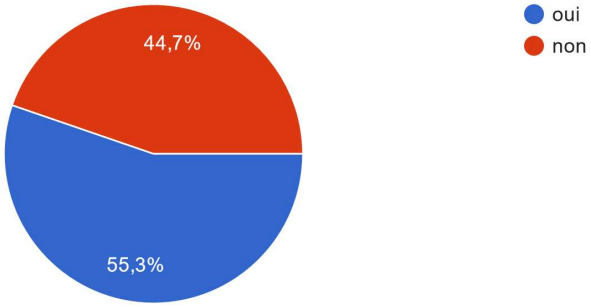

8.3 . Cette demande d'annulation a t-elle été acceptée par votre chef d'établissement?

25 réponses

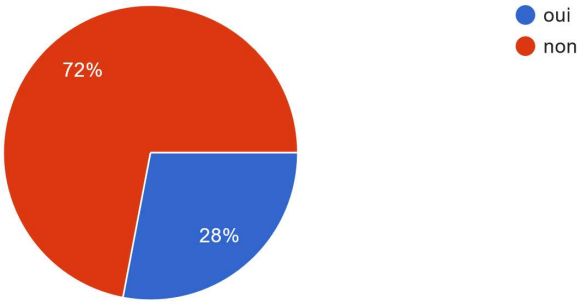

Même si la demande d'annulation de convocation reste peut utilisée par les enseignants, nous constatons qu'elle a de toute façon peu d'échos chez les enseignants.

9 . Combien de nuitées avez-vous dû réserver et avancer de votre poche pour l'ensemble de vos convocations :

305 réponses

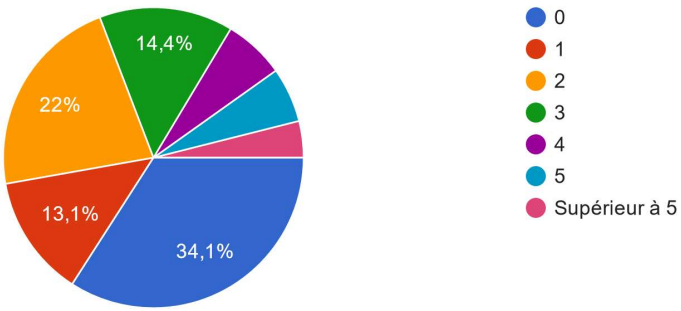

Plus de la moitié des répondants ont dû avancer pour l'hébergement plus d'une nuitée et 30 % d'entre eux tout de même plus de 3 nuitées.

10 . Avez-vous facilement trouvé une nuitée (petit déjeuner compris) dans les tarifs de remboursement (moins 70€ tarif de base ou moin...0 hab ou 110€ sur Paris et sa proche couronne) ?

209 réponses

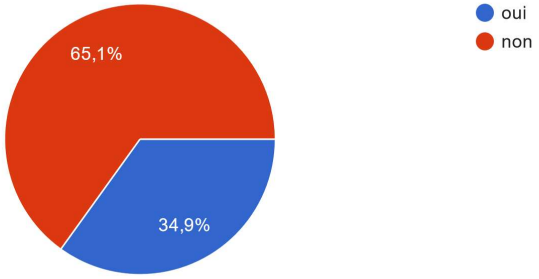

C'est un vrai sujet, celui de trouver un hébergement dans la fourchette de tarifs, en particulier dans les métropoles.

11 . Combien de repas avez-vous pris à l'extérieur (lorsque l'établissement ne le proposait pas) :

285 réponses

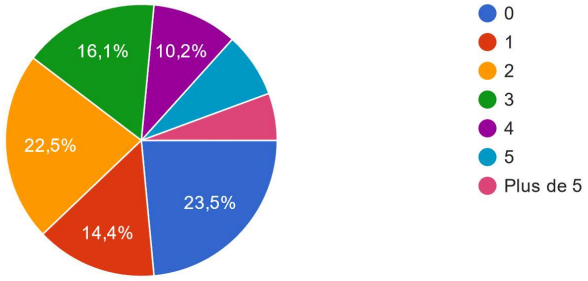

Plus de 60 % des répondants ont dû prendre plus de 2 repas à l'extérieur. Ce qui ajoute des frais.

12 . Au total, quelle somme avez-vous dû avancer pour votre participation aux examens (déplacements, hébergements et repas) ?

294 réponses

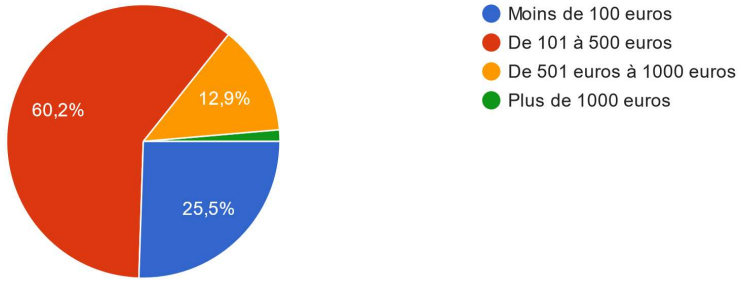

De ce fait, nous constatons que les sommes engagées sont importantes.

13 . Le montant de cette avance financière, vous le trouvez :

289 réponses

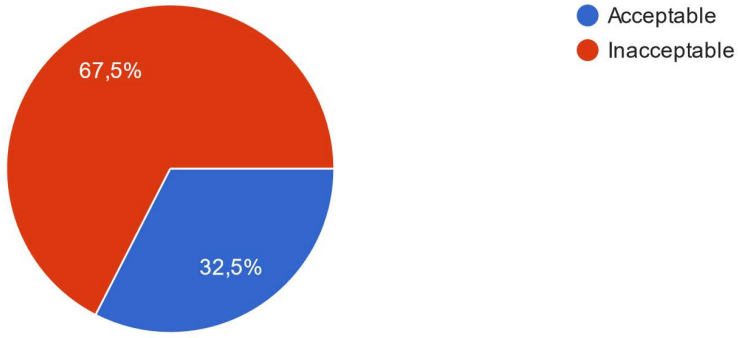

Près de 70 % des répondants jugent qu'il n'est pas acceptable de devoir engager de tels frais.

14 . Au cours de ces 5 dernières années, avez-vous connu la situation d'avoir été déconvoqué sans en avoir été informé (notamment pour les épreuves de contrôle, rattrapage…)

305 réponses

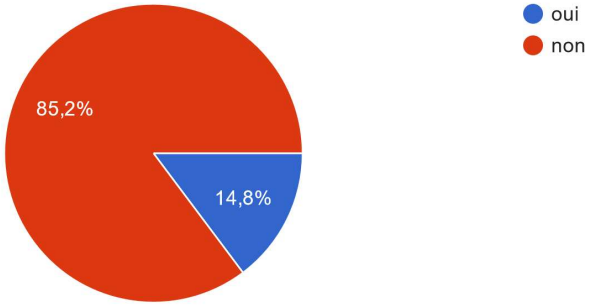

Peu d'enseignants se sont trouvés dé convoquer.

15. Si vous avez été convoqué pour des oraux de dossiers/rapports, combien de dossiers avez-vous reçu à lire et corriger :

160 réponses

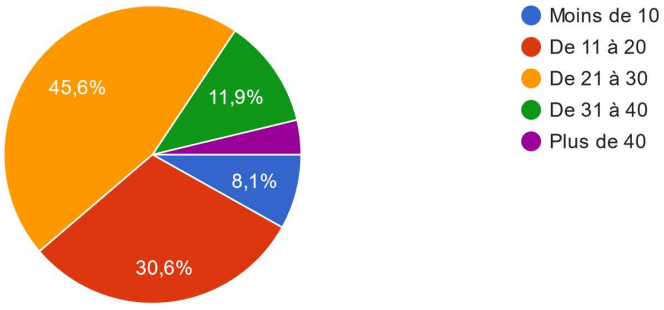

Pour 75 % des répondants, nous nous situons entre 11 et 30 rapports ou dossiers à corriger.

16 . Ce nombre de dossiers/rapports, le trouvez-vous?

158 réponses

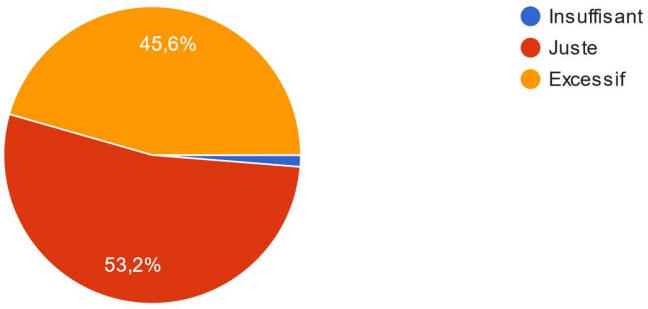

Ce nombre de dossiers est jugé excessif pour près de 50 % des répondants.

17.1 . Avez-vous déjà demandé une avance pour vos frais de déplacements et d'hébergement à la DRAAF organisatrice de l'examen ?

301 réponses

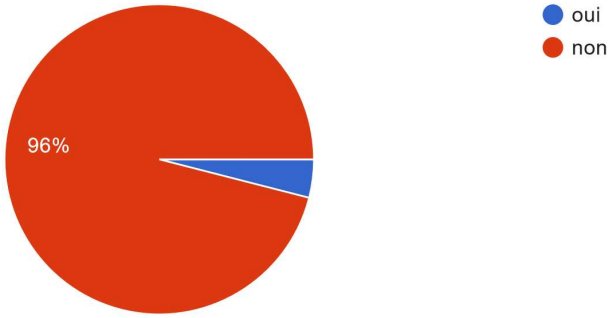

Pas de sujet, peu d'enseignants ont formulé cette demande !

17.2 . Si oui, l'avez-vous obtenue ?

18 réponses

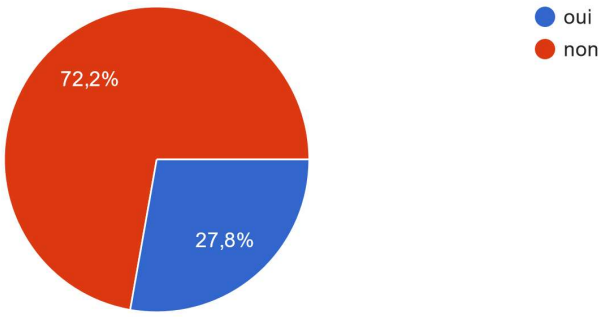

Néanmoins quand elle a été faite, pour 3 agents sur 4 elle a été satisfaite.

18 . Si vous avez été convoqué, votre remboursement de frais de déplacements et hébergement a t-il bien été effectué pour la session 2021 (directement versé sur votre compte bancaire) ?

267 réponses

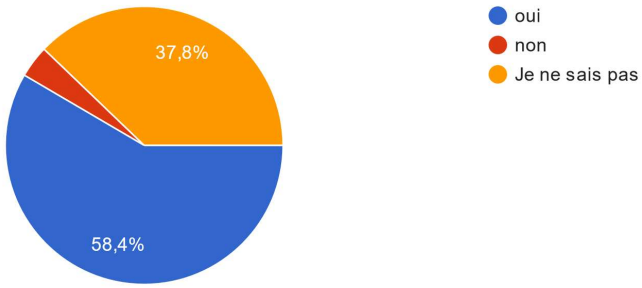

Un vrai sujet de lisibilité sur les versements ! Près de 40 % des répondants ne savent pas au final s'ils ont été remboursés en 2021 car aucun avis n'est envoyé à l'enseignant.

19 . Si vous avez été convoqué, votre remboursement de frais de déplacements et hébergement a t-il bien été effectué pour la session 2022 (directement versé sur votre compte bancaire) ?

276 réponses

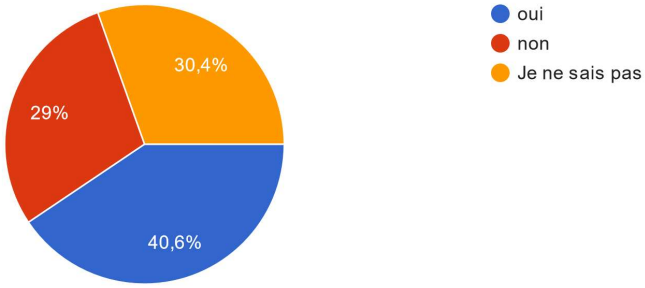

Un vrai sujet de lisibilité toujours pour 2022 ! Et près de 30 % qui au moment de l'enquête (fin septembre) n'avaient toujours pas été remboursés.

20 . Si vous avez été convoqué, avez-vous perçu vos vacations aux examens (noté REM ACT FORM RECRUT sur votre bulletin de salaire) pour la session 2021 ?

272 réponses

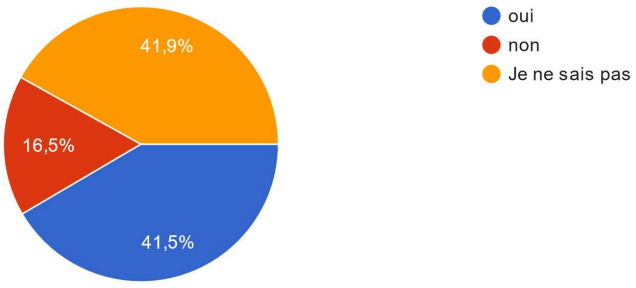

A cela s'ajoute, un vrai sujet de lisibilité sur le bulletin de salaire ! Plus de 40 % des répondants ne savent pas au final s'ils ont été remboursés en 2021.

21 . Si vous avez été convoqué, avez-vous perçu vos vacations aux examens (noté REM ACT FORM RECRUT sur votre bulletin de salaire) pour la session 2022 ?

282 réponses

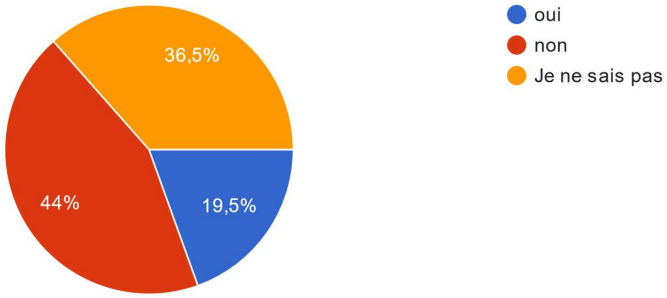

Pour 2022, près de 45 % n'ont pas été payé pour leurs vacations examens et toujours le problème de lisibilité.

22 . Commentaires libres remarques, suggestions concernant l'organisation et les sollicitations aux surveillances et corrections d'examens

146 personnes se sont exprimées dans cette rubrique.

Ce qui ressort de leurs commentaires :
- Inadéquation entre l'éloignement géographique du centre d'examen et la durée de correction, trop courte.
- Inadéquation entre la durée de convocation prévue et réelle (plus courte).
- Manque de lisibilité pour les remboursement de frais ou les vacations effectuées.
- Le délai trop important pour les remboursement.
- La difficulté de trouver un hébergement dans la fourchette de prix.
- Le fait que ce sont toujours les mêmes sur un établissement qui sont convoqués.
- La charge de travail trop importante sur les dossiers.
- Une interrogation concernant la sur convocation des établissement privés.
- Les tarifs ridicules de correction !
- Mise en garde sur le fait que ce n'est pas parce qu'il y a insatisfaction sur les conditions de correction que nous demandons la suppression des épreuves terminales.
- Pas d'information sur les possibilités de covoiturage.
- Le rôle du chef d'établissement est primordial dans la répartition des convocations aux examens.
- Le mauvais bilan carbone.